

David Koss est le nouveau chorégraphe de la comédie musicale

“Le corps est un instrument de parole”

A 21 ans, David Koss coiffe toutes les casquettes : danseur, chorégraphe, metteur en scène.

Pour la nouvelle comédie musicale du Centre SocioCultuel, il n'est “que” chorégraphe. Pour dynamiser la partie danse. C'est déjà pas mal.

Quiconque a aimé “Billy Elliot” de Stephen Daldry pense au rôle interprété par Jamie Bell dans le film lorsqu'il échange avec David Koss. David n'est pas comme Billy, issu d'un village minier du Nord-Est de l'Angleterre. Mais comme Billy, il est né dans un milieu où la danse n'est pas un langage, “dans une famille traditionnelle, où il a fallu bousculer les habitudes”.

A 12 ans, David Koss tatonne dans le milieu artistique où il voudrait tracer sa voie. Se trouve des facilités pour les entechats, écume les cours des associations du Boulonnais, danse “pour mon plaisir, au début, je ne voulais pas trop m'afficher sur scène”. Il s'y met et ça lui plaît. David Koss cherche à se professionnaliser. Quitte la Côte d'Opale pour la métropole lilloise, s'inscrit au conservatoire pour apprendre les gammes. Le classique. “Pas forcément ce que je recherchais mais c'était nécessaire pour avoir les bases.”

A sa sortie, il se lance comme animateur de cours de danse, toujours dans la région. Il lui manque encore quelque chose, il veut aller plus loin. A Paris, David Koss travaille avec Bruno Vandeli, Stefania Vauban en formation. Intègre des troupes, joue dans des spectacles à thèmes, cabaret, modern'jazz. Revient à sa terre natale. Réfléchit et se lance. “Je voulais aller plus loin qu'enseigner dans des associations, je voulais travailler avec des



David Koss (à gauche) : “Les gens avec qui je travaille fournissent un effort tout en prenant du plaisir.”

professionnels ou semi-professionnels.”

Deux ans qu'il s'y attèle. Dans le spectacle intimiste, un hommage à Lara Fabian, dans la comédie musicale, Starzik ou Backstage. “J'essaie de marier tous les styles de danse, du hip hop au classique, du modern'jazz au cabaret. Je veux montrer que la danse est un mot qui comprend plusieurs facettes.” Qu'un spectacle est un tout, pas uniquement un chanteur sur scène. “Dans une comédie musicale, il faut donner un rôle à tout le monde pour que tout le monde se retrouve

dans l'histoire. On a tendance à dévaloriser la danse pour valoriser la chanson. Je pense qu'un spectacle se fait par la voix mais également grâce aux danseurs qui se trouvent sur scène.”

“Sentir” l'atmosphère des quartiers

C'est peut-être plus prégnant chez lui que chez les autres danseurs parce que la danse n'avait chez lui pas voix au chapitre. Lui, c'est sa manière de s'exprimer. Où qu'il soit. Dans les spectacles qu'il monte ou dans ce projet de comédie musicale sur la vie de quartier,

qu'on lui a proposé au Centre SocioCultuel. Il le voit comme une mission. “Il me faut rendre artistique un projet d'amateurs dans un laps de temps très court. D'habitude, j'ai cinq ou six mois pour travailler avec des professionnels, ça peut aller très vite.”

Forcément cette fois ce n'est pas la même chose. L'aventure lui ouvre des horizons. Lui qui a grandi dans un milieu protégé, dans sa famille, à Lille ou Paris dans les quartiers huppés, a pris sa voiture pour passer du temps au Chemin-Vert à Boulogne ou au Baston à

Wimereux et “sentir” l'atmosphère des quartiers. “Je ne dis pas que je suis conscient de la vie là-bas après une heure passée dans ces quartiers mais je m'en suis inspiré pour écrire ma chorégraphie.” Lui qui a l'habitude de travailler avec des professionnels se heurte à des amateurs. “C'est ce qui m'a fait peur au début. Mais à partir du moment où ils sont motivés, il n'y a pas de différence et moi je les traite comme je traite des professionnels. Ils le savent, je suis là pour travailler. Même si la danse est une passion pour moi, ce n'est pas un loisir. Les gens avec qui je travaille fournissent un effort tout en prenant du plaisir.”

La portée presque politique, en tout cas engagée, la vie de quartier, du projet ne lui échappe pas non plus. “Je dois forcément sensibiliser les danseurs au rôle qu'ils ont à tenir. Quand je construis mes chorégraphies, j'ai un maximum besoin de m'imaginer ce que l'histoire raconte. La chorégraphie doit être le reflet de ce qui est dit sur scène, il faut arrêter avec les mouvements presque automatiques qui n'ont pas de sens. Le corps est capable de se mouvoir, l'âme lui donne les moyens de s'exprimer. Pour moi, le corps est un instrument de parole.” David Koss apprend aux autres à trouver ce langage qui lui a longtemps manqué.

Jennifer-Laure Djian

Travaux... Travaux... Travaux... Travaux... Travaux...

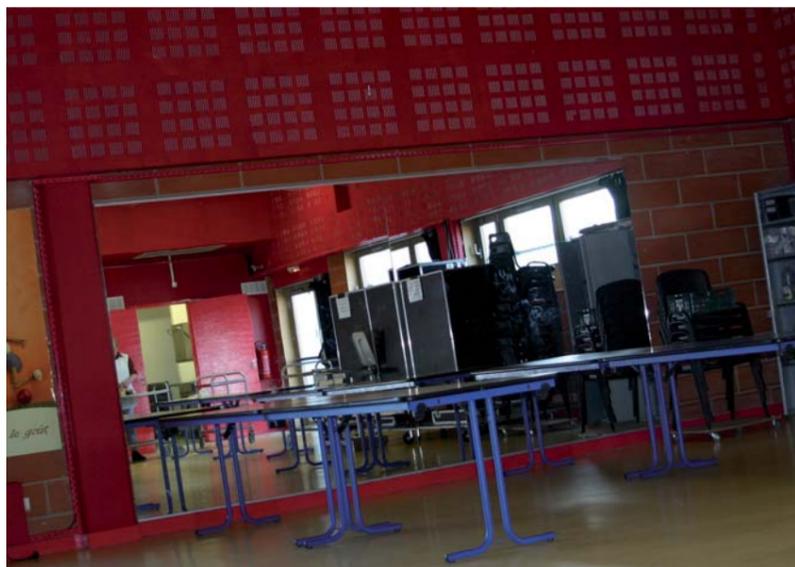
La salle polyvalente retrouve une identité

Les travaux se sont déroulés cet été. Un bar, du rouge aux murs, de salle polyvalente la grande salle du Centre SocioCultuel s'est changée en véritable salle de spectacle. Sans mettre de côté son ambition d'accueillir tous types d'activités.

C'était le seul endroit du centre à n'avoir pas bénéficié d'un coup de pinceau, d'une réhabilitation aussi minime soit-elle, d'un petit coup de neuf. Oubliée la salle polyvalente quand c'est un lieu de vie. A l'abandon, presque. L'erreur est réparée depuis cet été.

En juillet, Pascal Delplanque et Ludovic Dégardin aidés par de jeunes adhérents, Christophe Claviez, Freddy Titran et Anthony Goliot ont accompli les menus travaux - nettoyage et décapage des murs, mise en peinture de la salle, remise en état et réaménagement de la salle, des rideaux et pendrillons, élaboration de meubles sono et de chemins de câbles, construction d'un bar et de plans de travail pour l'atelier cuisine.

La salle polyvalente a pris une autre allure. Avec ses murs en rouge et ses finitions réussies. “Sa couleur me rappelle la vieille salle du cinéma Lumière à Boulogne. C'est bien le rouge, ça se marie bien avec le théâtre, avec du rock ou du jazz ça rend bien. Le blanc, ça ne voulait rien dire”, évoque Christophe Ringot, le directeur du Centre SocioCultuel. Surtout, elle est devenue vraie salle



“C'est bien le rouge, ça se marie avec le théâtre, avec du rock ou du jazz. Ca rend bien”, pour Christophe Ringot.

de spectacle - sans pour autant perdre de vue son nécessaire caractère polyvalent - plus en phase avec l'ambition que veut lui insuffler Christophe Ringot. “Ici, il faut que les gens se sentent accueillis. Ce n'est pas parce que nous invitons de “petits” groupes que la salle ne doit pas être à la hauteur. Au niveau son, ça fait longtemps qu'on a un bon matériel, il ne fallait pas grand-

chose pour qu'elle soit propre cette salle. Avec le bar, il ne nous reste plus qu'à travailler les éclairages, pour créer une ambiance.”

L'équipe technique du centre imagine déjà les concerts à venir, les rideaux à ajouter sur les côtés, l'habillage grâce aux lumières supplémentaires. Prochaine étape de la rénovation : les cimaises.

J-L.D.

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts modifiés

Le Centre SocioCultuel s'est réuni le vendredi 13 octobre en assemblée générale extraordinaire. Elle était destinée à approuver le changement des statuts de l'association.

Pourquoi modifier les statuts ? C'est pour permettre de répondre au souhait du conseil général du Pas-de-Calais de confier au Centre SocioCultuel la mise en place d'un site pilote dans les domaines de la prévention et de l'insertion et de disposer ainsi de moyens accrus afin d'intensifier nos actions auprès de la population concernée.

Pour exécuter la prochaine convention pluriannuelle, le conseil général devait disposer de deux membres de droit avec voix délibérative au sein du conseil d'administration du Centre SocioCultuel. C'est dans ce sens que ce dernier a travaillé et proposé une modification des statuts en veillant à un strict équilibre dans sa composition qui sera désormais la suivante :

- deux membres d'honneur au maximum avec voix consultatives ;
- huit membres de droit avec voix délibérantes désignés par le conseil municipal de la ville de Wimereux. Ils comptent chacun pour deux voix ;
- deux membres de droit avec voix délibérantes désignés par le conseil général. Ils comptent chacun pour une voix ;
- treize membres actifs avec voix délibérantes comptant chacun pour une voix, dont neuf usagers et quatre représentants de l'association ;
- des membres associés dont au moins deux membres désignés par la caisse d'allocations familiales avec voix consultatives.

Comme pour modifier les statuts, l'assemblée générale extraordinaire doit comprendre au moins la moitié plus un des membres de l'association et que cette condition n'a pas été remplie le 13 octobre, c'est au cours d'une nouvelle séance qui s'est tenue le mardi 24 octobre que les nouveaux statuts ont été adoptés à la majorité des deux tiers des membres présents.

Paul Stahl